

Cinq ans après sa mise en service

Le métro d'Alger fête son anniversaire

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4006 - Jeudi 27 octobre 2016 - Prix : 10 DA



Equipe Nationale

Philippe Troussier en pole position

Page 24

Tebboune au sujet des non-inscrits au tableau national

Retraits d'agrément aux promoteurs immobiliers début novembre

Page 2

Retour du refoulé

Par Mohamed Habili

Le chef du renseignement américain, James Clapper, n'exclut pas que les Russes en viennent à l'avenir à abattre tout avion américain opérant en Syrie dont ils penseraient qu'il représente un danger pour leurs soldats au sol. Ce n'est pas la première fois qu'il est question d'une telle éventualité à Washington, mais c'est la première fois qu'elle est avancée par quelqu'un dont c'est le métier de bien savoir à quoi s'en tenir à cet égard, et non pas dans un média mais devant des sénateurs. James Clapper appuie son point de vue d'un argument de bon sens : si les Russes ont installé en Syrie un système antiaérien performant, a-t-il dit, c'est bien dans l'intention de s'en servir si le besoin s'en faisait sentir. Ses paroles font écho à ceux tenus par le porte-parole russe de la Défense qui, au lendemain de l'attaque «par erreur» de Deir-Ezzour, qui s'était soldée par de lourdes pertes syriennes, et après que des «fuites» organisées dans les médias américains avaient parlé d'en user de même avec les soldats russes activant sur le territoire syrien, avait averti que tout avion américain qui serait perçu comme une menace serait immédiatement abattu. Une façon comme une autre de bien faire comprendre qu'un deuxième Deir-ezzour ne serait pas toléré. Ils tiennent lieu en même temps d'objection au plan de la candidate démocrate pour la Syrie, basé sur la mise en place d'une zone d'exclusion aérienne dans le nord du pays, proposition rejetée en son temps par Barack Obama, dont l'adoption équivaldrait à une déclaration de guerre avec la Russie.

Suite en page 3

Un atelier installé pour le changement de son fonctionnement

Louh : «La Cour suprême connaîtra de profondes réformes»



Le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a annoncé, hier, que la Cour suprême connaîtra des réformes profondes concernant son fonctionnement, notamment par rapport au cumul des affaires et la lenteur de leur traitement. Une réforme qui demande «du temps», selon le membre du gouvernement qui a indiqué que le nombre des pourvois en cassation a connu une baisse de plus de 34% depuis janvier dernier au niveau de cette haute instance judiciaire. Page 3

Nouvelle loi sur la santé

Boudiaf : 69 textes d'application «fin prêts»

Page 4



Pour l'application Viber

Slim dévoile des autocollants sur le 1^{er} novembre

Page 13

Cinq ans après sa mise en service

Le métro d'Alger fête son anniversaire

■ Le ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjemaa Talai, a célébré, hier, un anniversaire très important, celui du métro d'Alger. Il y a exactement 5 ans que ce transport en commun souterrain a officiellement été inauguré par le président de la République.

Par Louiza Ait Ramdane

Aujourd'hui, 5 ans, 14 stations et plusieurs prolongements plus tard. Le réseau de transport collectif souterrain algérois permet chaque jour à des centaines de milliers de personnes de se déplacer facilement. Le métro est très certainement l'une des plus importantes réalisations de l'Algérie qui contribue jour après jour à sa vie économique, sociale et culturelle. Ce moyen de transport moderne a complètement transformé la capitale. Entre le 1^{er} novembre 2011 et le 26 octobre 2016, 88 millions de voyageurs ont été transportés.

Elisabeth Born, présidente du groupe RATP indique à l'occasion : «*Nous sommes très satisfaits des résultats retenus lors de ces cinq ans d'exploitation du métro d'Alger tant attendu par tous, car notre constat est que le métro continue à répondre aux exigences des citoyens en leur assurant un service de qualité*». Le bilan des cinq années de service, ajoute Elisabeth Born, montre que la fréquentation quotidienne enregistre une moyenne de 100 000 voyageurs.

Elle a indiqué que «*le métro d'Alger est une réussite totale, il a transformé la ville d'Alger ainsi que la vie des Algérois*». «*Le métro est un moyen de transport familier et surtout fiable et efficace que les voyageurs empruntent régulièrement, notamment avec la correspondance du tramway,*



ceci permet aux utilisateurs de ces modes de transport une attractivité accrue pour les déplacements», ajoute la même responsable.

«*Le taux de satisfaction global de nos voyageurs est supérieur à 98%*», indique pour sa part, le DG de la RATPDZ, Didier Lescloupe. Il faut dire que depuis l'inauguration du métro d'Alger, le 1^{er} novembre 2011, le nombre de voyageurs est en augmentation. Selon le DG, «*la fréquentation du métro a enregistré une*

augmentation de 44 % depuis sa mise en place en 2011». «*Nous avons atteint 88 millions de voyageurs transportés durant les 5 ans*», a-t-il ajouté, soulignant que d'ici l'année prochaine le nombre atteindra 100 millions de voyageurs.

Le P-DG de l'Entreprise du Métro d'Alger, Omar Hadbi, a de son côté expliqué qu'«*il est satisfait du succès actuel du métro d'Alger, et très optimiste sur l'évolution de la fréquentation pour les années à venir*». Selon lui, avec

l'extension de deux lignes vers Aïn Naâdja et la place des Martyrs, son entreprise s'attend à une fréquentation de 200 mille voyageurs quotidiennement. Le P-DG du métro d'Alger indique que plusieurs conventions portant abonnement ont été conclues avec les secteurs de la Fonction publique et de la Solidarité, en attendant d'autres secteurs. Omar Hadbi indique que l'effectif algérien représente 95% de l'ensemble des travailleurs du métro. L'ensemble

des extensions du métro représenteront un vrai soulagement pour la population algéroise.

Lors de la cérémonie de célébration de l'anniversaire du métro, des cadeaux constitués de carte d'abonnement ont été remis aux gagnants des jeux par le ministre des Transports et des Travaux publics, le P-DG de l'EMA, la présidente du groupe RATP, la directrice de la BUAA de RATP dev. et le directeur général de RATPDZ.

L. A. R.

Tebboune au sujet des non-inscrits au tableau national

Retraits d'agrément aux promoteurs immobiliers début novembre

Le ministère de l'Habitat a indiqué, avant-hier, qu'il procédera au retrait de l'agrément des promoteurs immobiliers non inscrits au tableau national. Ainsi, ces derniers sont amenés, selon Tebboune, à régulariser d'urgence leur cas avant le 2 novembre prochain, sans quoi ils seront mis hors exercice. Des retraits d'agrément seront effectués pour toute personne ne respectant pas le délai donné par le ministère de l'Habitat. A ce propos, il est à rappeler que sur les 6 225 promoteurs agréés, seuls 1 543 ne se sont pas encore inscrits au tableau national des promoteurs immobiliers. Un nombre, certes, minime par rapport à l'ensemble des professionnels de ce métier, toutefois cette inscription relève d'une formalité obligatoire depuis 2012, a précisé le ministère dans un communiqué. A cet effet, il faut savoir que les promoteurs immobiliers non-inscrits ont déjà été destinataires au préalable de mises en demeure pour régulariser leur situation avant la date du 2 novembre prochain. Une mesure



à laquelle ces derniers devront impérativement répondre de manière positive. Dans le cas contraire, des sanctions sévères comme la confiscation de leur agrément seront appliquées à leur égard. C'est dire que la tutelle

l'a décidé, par des mesures rigoureuses, de nettoyer toutes les irrégularités pesant sur le secteur de l'habitat. Pour preuve, le retrait de l'agrément, le 16 octobre dernier, au promoteur immobilier M'hamed Sahraoui

suite à l'effondrement, le vendredi de la même semaine, d'un immeuble sur un de ses projets à El Achour (Alger). La retrait de l'agrément de la part des autorités à ce promoteur immobilier, pourtant renommé dans le domaine, montre donc à quel point elles sont déterminées dans leur programme de réforme du secteur. S'agissant, toutefois, de la question des promoteurs immobiliers qui, eux, exercent sans agrément, le ministère a enregistré jusqu'à ce jour 26 promoteurs répartis sur 12 wilayas. Une situation dont les dossiers seront soumis à la justice, a affirmé la même source, indiquant que l'opération se poursuit toujours.

613 agences immobilières à régulariser

Concernant les agences immobilières, le ministère de l'Habitat a enregistré 613 agents n'ayant pas déposé leurs dossiers. Pour qu'ils puissent régulariser leur situation, il a fixé la date du 20 novembre comme dernier

délaï, a ajouté le communiqué, affirmant également que ces derniers verront leurs agréments retirés s'ils ne remplissent pas cette formalité. Par ailleurs, le ministère a procédé à l'évaluation de l'opération d'implication des entreprises nationales dans la réalisation des projets de logements et d'équipements publics. Cette évaluation a révélé que de nombreuses entreprises n'ont pas honoré leurs engagements, alors que d'autres n'ont pas manifesté leur volonté de participer à ces programmes publics. Sur ce point, il est à noter également que le ministère a recensé de nombreux appels d'offres infructueux dans ce secteur.

Certaines entreprises nationales se sont désistées de ces marchés à cause des prix, alors que d'autres se sont carrément désengagées après leur participation. Parmi ces entreprises, 13 ont reçu un ou deux avis de résiliation, les exposant ainsi à une interdiction de participation d'une année, en plus de leur classement sur la liste noire.

Yacine Djadel

— Un atelier installé pour le changement de son fonctionnement —

Louh : «La Cour suprême connaîtra de profondes réformes»

■ Le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a annoncé, hier, que la Cour suprême connaîtra des réformes profondes concernant son fonctionnement, notamment par rapport au cumul des affaires et la lenteur de leur traitement. Une réforme qui demande «du temps», selon le membre du gouvernement qui a indiqué que le nombre des pourvois en cassation a connu une baisse de plus de 34% depuis janvier dernier au niveau de cette haute instance judiciaire.

Par Nacera Chennafi

Dans un point de presse animé hier au Conseil de la nation, en marge de l'adoption à la majorité du projet de loi relatif aux droits de l'homme, le garde des Sceaux a révélé l'ouverture, jeudi dernier, suite à la réunion du Conseil de magistrature, d'«un atelier de travail présidé par le premier président de la Cour suprême pour préparer une étude afin d'arriver à une réforme profonde de la Cour suprême». «Il est inévitable d'aller vers des réformes profondes, ce qui prendra du temps», a-t-il lancé. «On a engagé plusieurs réformes, mais pour l'avenir du pays il fallait aller à une réforme profonde de la Cour suprême», dira encore Louh tout en martelant : «On ne peut plus laisser la situation telle quelle l'est, il s'agit de la plus importante réforme de la justice». Dans ce cadre, il a évoqué le nombre très élevé des pourvois en cassation, ajoutant qu'à chaque augmentation du nombre des affaires la seule solution depuis des années était le recours à un nombre de plus de juges, mais, selon Louh, cette solution n'est pas définitive. «Il s'agit d'une réforme profonde», a-t-il insisté, ajoutant : «On ne peut plus maintenir le même système, notamment concernant les pourvois en cassation». A ce propos, il a précisé que le rôle de la Cour suprême, selon la Constitution, est «d'unifier la jurisprudence et le suivi de l'application de la loi et non un troisième degré de jugement». Mais ceci ne peut pas se faire, selon le ministre, à cause du nombre très élevé des pourvois en cassation transmis à la Cour suprême. «La Cour suprême doit jouer son rôle comme il se doit pour l'avenir du pays», dira Louh qui a demandé le soutien de la presse dans ce domaine vu son influence et accompagner la réforme de la justice. Selon le ministre, «vien-



Ph/DR

dra un jour, ou chacun aura recours à la justice pour préserver sa liberté et son droit».

Il ajoutera : «Le président de la République nous a honorés avec une mission de ministre de la Justice qui est sensible et on doit accomplir notre devoir comme il se doit». «Je vous ai parlé d'une réforme profonde de la Cour suprême et tous les spécialistes sont unanimes pour dire que la saturation ne peut pas rester comme elle est», a-t-il précisé.

Abordant l'évaluation de plusieurs réformes apportées par le code de procédure pénale, Louh a expliqué qu'avec l'introduction de la médiation dans le domaine pénal, il a été remarqué une baisse des délits de 40%. Selon le membre du gouvernement, l'objectif tracé est de laisser le juge travailler dans la sérénité et se consacrer aux affaires générales au lieu d'attendre toute la journée pour prononcer un verdict, car désormais le verdict est transmis directement à l'intéressé.

Une baisse de 34.87% des pourvois en cassation depuis janvier 2016

La deuxième évaluation des réformes, selon le ministre, porte

sur le nombre très élevé des pourvois à la Cour suprême et le juge prend des années pour rendre la décision. A ce propos, il a expliqué que la réforme qui est en application a permis de réduire le nombre de pourvois en cassation à 34.87% et le nombre de réponses aux affaires a augmenté de 18%. Le ministre a évoqué aussi l'application de la présence immédiate au lieu du flagrant délit, car, selon ses explications, durant la précédente procédure la décision était entre les mains du procureur qui est lié au ministre de la Justice, membre de l'Exécutif. Désormais, la décision revient au juge. Il s'agit, selon Louh, d'une demande également défendue par les avocats qui représentent la défense. Suite à l'application de cette réforme, il a été constaté, selon Louh, une «baisse de 41% d'ordres d'emprisonnement», ce qui s'inscrit, selon lui, dans la présomption d'innocence.

Toujours dans le cadre des réformes de la justice, Louh a indiqué que le projet de code de procédure pénale dans son volet relatif aux tribunaux criminels a été adopté mardi par le gouvernement. En outre, il a soutenu

que les droits de l'homme ne sont pas divisés, comme un Etat de droit ne se divise pas aussi. Dans ce cadre, il a réaffirmé que les Algériens et Algériennes doivent ressentir la sécurité et garantir leurs droits. Interrogé sur le cas du journaliste Hocine Tamalte, détenu depuis quelques mois, et le fait que sa famille a déposé une plainte sur une «maltraitance» au niveau de son lieu de détention, le ministre a assuré que si une plainte a été déposée cela veut dire qu'une enquête a été ouverte. «C'est la transparence», a-t-il martelé. S'agissant du texte de loi relatif au droit d'accès à l'information comme le stipule la dernière révision constitutionnelle, il a affirmé sa préparation par tout le gouvernement et non un département particulier. A une question sur des détenus politiques, le ministre a affiché son étonnement, affirmant qu'«il n'y a pas de détenus politiques en Algérie» et ajoutant qu'il y a «une liberté générale à travers des déclarations dans le cadre de la loi et les gens s'expriment par le biais de chaînes satellitaires avec, parfois, quelques dépassements».

N. C.

Le Sénat adopte le projet de loi fixant la composition du CNDH

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, hier à Alger, le projet de loi fixant la composition du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) et les modalités de désignation de ses membres, ainsi que les règles relatives à son organisation et à son fonctionnement.

Dans sa présentation du projet de loi, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a précisé que le

texte de loi «traduit la volonté politique de l'Algérie de promouvoir davantage les droits de l'Homme et d'asseoir les principes fondamentaux de la Constitution en tant que garant de ces droits».

Le projet de loi comprend 35 articles répartis en quatre chapitres relatifs à la composition du Conseil, son organisation et son fonctionnement ainsi que des dispositions générales et

d'autres transitoires.

Le projet de loi, qui a été adopté par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) en septembre, vise à donner à la société civile et autres partenaires des pouvoirs publics un cadre d'expression privilégié ayant pour vocation le respect des droits de l'Homme ainsi que la diffusion d'une culture qui s'y rattache.

Le projet de loi précise que la

question des droits de l'Homme «a été au centre des différents amendements constitutionnels, notamment la dernière révision de la Constitution qui a élargi le champ des droits et des libertés protégés par la loi fondamentale et renforcé le rôle de la magistrature comme garant de leur respect».

R. N.

LA QUESTION DU JOUR

Retour du refoulé

suite de la page Une

Son compétiteur Donald Trump s'est saisi de l'occasion offerte par la sortie de James Clapper pour dire aux électeurs qu'en choisissant Hillary Clinton ils font en réalité le choix d'une troisième guerre mondiale. En renouvelant cette proposition, c'était lors du troisième débat avec Trump, Clinton a toutefois précisé qu'elle ne la mettrait en œuvre qu'à la suite de négociations avec la Russie. Seulement, à voir le ton de faucon dont elle l'a dit, il est évident qu'il n'entraîne pas dans ses intentions de l'abandonner dans le cas où les Russes et les Syriens s'y opposeraient. L'intervention du chef du renseignement américain dans le débat à quelques jours seulement de l'élection tend à faire de la crise syrienne le sujet déterminant de cette dernière, alors même qu'elle a été comme occultée tout au long de la campagne. Les deux candidats auront tout fait pour la tenir à l'écart de leurs échanges, qui sont allés s'envenimant, mais au bout du compte il se peut très bien que ce soit en fonction d'elle que les électeurs les départageront le jour «J». De deux choses l'une en effet : soit ils voudront par-dessus tout éviter une guerre avec la Russie, et dans ce cas c'est Donald Trump qu'ils éliront, soit ils prendront le risque de cette guerre, et ce sera Hillary Clinton qu'ils choisiront de porter à Maison-Blanche. Or il est bien connu que l'opinion américaine ne veut pas d'une nouvelle entrée en guerre, encore moins donc d'une troisième guerre mondiale. John Kerry l'a rappelé récemment à des représentants de l'opposition syrienne, lors d'une rencontre tenue à huis clos, mais dont les échanges ont atterri dans les colonnes du *New York Times*. Fait significatif : John Kerry avait été longtemps lui-même pour l'établissement d'une zone d'exclusion aérienne, il a cessé d'être de cet avis. C'est parce qu'il n'a pas une nature de faucon. Il ne veut pas d'une guerre avec la Russie en tout cas. Hillary Clinton s'y dirigerait tout droit si elle était élue, le long d'une pente irrésistible : sa nature politique profonde. Mais les électeurs américains savent-ils qu'en votant pour l'un ou l'autre candidat, c'est pour la paix ou pour la guerre qu'ils votent en dernier recours ? Il n'y a pas raison de mettre en doute leur lucidité.

M. H.

Exposition d'œuvres artisanales à l'Etablissement Arts et Culture

Des objets artisanaux comme cadeaux de fin d'année

■ La ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, accompagnée de la ministre de la Solidarité nationale, Mounia Meslem, a présidé, hier, au centre culturel Mustapha-Kateb d'Alger, l'ouverture d'une exposition de «cadeaux de fin d'année».

Une occasion de découvrir les beaux objets artisanaux algériens pour les offrir à l'occasion de la fin d'année.

Par Louiza Ait Ramdane

L'Établissement Arts et Culture Mustapha-Kateb d'Alger-Centre abrite, depuis hier, une très belle exposition d'œuvres artisanales typiquement algériennes. L'exposition est placée sous le

thème «Cadeaux de fin d'année». Cette exposition est une opportunité offerte aux Algérois de choisir et de découvrir les beaux objets artisanaux algériens pour les offrir à l'occasion de la fin d'année. «C'est une l'occasion pour sensibiliser les entreprises algériennes afin d'encourager la promotion du produit artisanal algérien», a dit la ministre. Cette exposition est un programme riche et diversifié. L'initiative sera généralisée à d'autres wilayas, a encore indiqué la ministre.

«Cette manifestation dédiée à des métiers traditionnels est une occasion pour renforcer le produit de l'artisanat algérien et le rendre concurrentiel, créant des espaces d'échange et de rencontre entre les artisans et les entreprises algériennes», a-t-elle souligné.

Les prix des œuvres exposées restent abordables. «On voulait, à travers cette expo-vente, permettre aux citoyens d'offrir des cadeaux de fin d'année à des prix accessibles pour tous», affirme l'organisatrice de cette expo-

sition. La ministre de la Solidarité qui intervenait en marge de cette manifestation culturelle, a déclaré que cette exposition reste louable puisqu'elle permet de redonner un nouveau souffle au secteur de l'artisanat en créant des espaces pour la découverte de ces œuvres magnifiques qu'il faut empêcher de mourir car elles font partie de notre vie.

Le hall de l'Etablissement d'Arts et Culture est réservé aux exposants, dont des femmes et hommes artisans, les œuvres exposées vont des objets de couture et broderie, produites par une spécialiste dans l'artisanat algérois, aux tenues traditionnelles.

Abordant la participation algérienne dans des manifestations internationales, la ministre déléguée chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, a déclaré que la diversité et la richesse de l'artisanat traditionnel algérien permettront à l'Algérie de participer à la grande manifestation économique qui se tiendra à Dubaï (Emirats arabes unis). Des arti-



Ph.D. R.

sans, dont des bijoutiers, potiers, tapissiers et vanniers, seront présents à Dubaï du 1^{er} au 30 novembre prochain. Un rendez-vous auquel l'Algérie sera représentée par des artisans issus de différentes wilayas, dont Médéa, Tlemcen, Biskra, Tamanrasset,

entre autres régions du pays connues pour leur artisanat traditionnel, afin de mettre en évidence toute la richesse et la diversité de l'artisanat traditionnel algérien.

L. A. R.

Nouvelle loi sur la santé

Boudiaf : 69 textes d'application «fin prêts»

Quelques 69 textes d'application du projet de la nouvelle loi sur la santé sont «fin prêts», a indiqué, mardi à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf. Dans une déclaration à l'APS en marge des 7^{es} rencontres internationales de pharmacie d'Alger, le ministre a affirmé que ces textes réglementaires sont «fin prêts» et peuvent «immédiatement» être mis en œuvre, une fois la nouvelle loi sur la santé adoptée par les

deux chambres du Parlement et publiée au *Journal officiel*. Expliquant l'intérêt de ces décrets et arrêtés d'application, M. Boudiaf a précisé que son département a mené une étude sur les anciennes lois sur la santé et a fait ressortir un «manque flagrant» en matière de suivi et d'application de ces lois. Les décrets et arrêtés finalisés «ont trait aux aspects les plus importants de la nouvelle loi sur la santé, récemment adoptée par le Conseil des ministres, qui

comporte 470 articles et qui est certainement appelée à être enrichie, une fois débattue au niveau du Parlement», a-t-il expliqué. Au sujet des 7^{es} rencontres internationales de pharmacie, le ministre a relevé que l'Algérie «est le marché le plus sûr en Afrique et dans le monde arabe», arguant du fait qu'il s'agit d'un marché «à la portée des investisseurs». Il a insisté, par ailleurs, sur l'engagement des pouvoirs publics à assister et à accompagner les producteurs nationaux,

afin d'encourager le développement d'une industrie pharmaceutique nationale. A ce sujet, il a affiché sa «certitude» quant à la possibilité pour l'Algérie d'atteindre, en 2017, une production locale à hauteur de 70%, notant que «des analyses indiquent que notre pays peut devenir une plate-forme qui non seulement satisfait les besoins du marché national, mais permettra aussi d'aller à l'exportation».

Safy T.

Thème de la journée nationale de l'arbre

«Planter un arbre pour l'avenir de nos enfants»

La journée nationale de l'arbre est célébrée le 25 octobre sous le thème : «Planter un arbre c'est protéger la planète pour l'avenir de nos enfants», avec au programme plusieurs actions de sensibilisation à travers tout le territoire national, indique la Direction générale des forêts. Le thème retenu pour cette année permet de se pencher sur l'«importance de l'arbre et des écosystèmes forestiers dans l'atténuation des changements climatiques, ainsi que le rôle important qu'elles jouent sur la santé de l'homme», a précisé le ministre dans un document publié à cette occasion. Cette journée est

une opportunité pour rappeler au public que la forêt remplit de nombreuses fonctions de protection y compris la protection des sols contre l'érosion éolienne et hydrique, elle contribue également au maintien de la biodiversité de façon significative comme elle atténue les effets de serre dus aux changements climatiques, ajoute le document. Aussi, de par son activité économique (liège, résines, châtaignier et les plantes médicinales), la forêt constitue un véritable filtre naturel dans la lutte contre la pollution de l'air, elle est source d'abri et de nourriture, d'autant qu'elle peut créer de nom-

breux emplois et de nombreux débouchés dans un secteur qui se doit être en pleine évolution et en parfaite adéquation avec les objectifs de développement durable, explique-t-on. La DGF appelle, à cet effet, les organisations de la société civile à lancer des initiatives et à organiser tout événement qu'elles jugeront adéquat pour marquer cette journée, et ce, afin d'encourager un public aussi large que possible à s'impliquer dans la préservation de la nature pour les générations futures. Compte tenu du rôle fondamental que joue l'écosystème forestier, tant sur le plan environnemental,

social, qu'économique et face aux menaces qui le cernent, la DGF a également jugé «indispensable» de garantir sa protection et promouvoir son extension à travers une utilisation rationnelle et durable des ressources forestières et sub-forestières, ainsi que la nécessité de la mise en œuvre des importants programmes de reboisement. Selon les chiffres de la direction des forêts, la superficie forestière de l'Algérie est estimée aujourd'hui à 4,1 millions d'hectares auxquels s'ajoutent 600 000 ha à intégrer par la direction des forêts grâce aux efforts de reboisement consentis.

L. N.

Plus de 60 feux de forêt déclarés à Béjaïa D'importants dégâts enregistrés

PAS MOINS de 61 incendies se sont déclarés dans les quatre coins de la wilaya de Béjaïa les journées des 24 et 25 du mois courant. La majorité des feux ont été maîtrisés par les équipes des services des forêts, la Protection civile, les riverains et autres, a-t-on appris hier auprès de Hakim Latrèche de la cellule de communication de la Protection civile. Selon notre interlocuteur, pas de 253 ha, 283 oliviers et 500 peupliers ont été ravagés par les flammes qui ont frôlés plusieurs habitations dans certains quartiers situés sur les hauteurs de la ville de Béjaïa (Sidi Ahmed, Dar Nacer, Adrara Ouferrou, Boukhiama, etc.). Il a été enregistré la perte de 6 ovins, un tracteur, un fourgon, (partiellement), 3 remorques dont une d'un camion de gros tonnage. Sur les 61 départs de feu (dont 16 feux importants), 59 ont été totalement maîtrisés. «Deux incendies, à Souk El Djemaâ et Tigremont dans la commune de Toudja, ne sont pas encore maîtrisés et nos équipes sont mobilisées sur les lieux», ajoute M. Latrèche. A Tizi N'berber, plus précisément dans les deux villages dits Tiziouel et Adhrarène, l'on parle de plusieurs dizaines d'oliviers brûlés, mais le feu a été circonscrit, selon une source locale. Des citoyens de plusieurs villages s'étaient mobilisés aux côtés des services des forêts et de la Protection civile, pour éteindre les flammes qui ont failli atteindre les maisons. Au moins 35 personnes ont été admises à l'EPSP de la région suite à des malaises causés par l'inhalation de gaz carbonique, ajoute notre source. Selon une source locale, au moins 150 ha de végétation ont été parcourus par le feu, plus de 5 000 oliviers et autres vergers ont été détruits. Il faut noter que la température a commencé à baisser après avoir atteint les 40°C les 24 et 25 du mois en cours.

H. Cherfa

Climat des affaires

Bouchouareb : «L'Algérie enregistre pour la première fois une progression»

■ L'Algérie a enregistré pour la première fois une progression au classement Doing Business 2017 (DB 2017) de la Banque mondiale, a estimé, hier, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb, en réaction à ce classement publié mardi à Washington.

Par Dalil O.

«**P**our la première fois depuis l'institution du Rapport Doing Business par la Banque mondiale en 2003, l'Algérie enregistre une progression significative de sept places dans le classement de 2017. L'Algérie est même en tête des pays réformateurs au Maghreb en 2016», s'est félicité M. Bouchouareb dans un communiqué de son ministère. L'Algérie, a-t-il poursuivi, «rompt ainsi avec le cycle de repli, même si l'évaluation du DB 2017 n'a pas inclus toutes les réformes», celles-ci intervenant après la clôture de l'évaluation à l'exemple du nouveau code des investissements promulgué en août dernier et ses nombreuses dispositions pour la facilitation et la réduction des procédures et des délais ainsi que les textes relatifs à la compétitivité de l'éco-

nomie. «Nous sommes déterminés à poursuivre les efforts de réformes pour concrétiser la nouvelle politique d'investissement et relancer le développement industriel dont l'amélioration de l'environnement des affaires est une composante essentielle», a-t-il ajouté. M. Bouchouareb a soutenu que l'amélioration du climat des affaires est un «objectif permanent» et une «action collective constante» dont «nous prenons toute la mesure et pour laquelle nous agissons avec efficacité» à travers le Comité National Doing Business qui réunit le gouvernement et les partenaires sociaux (patronats et syndicat). Sur le terrain, «nous le ressentons, les choses bougent et évoluent dans la bonne direction», a-t-il considéré. Par ailleurs, «nous allons nous pencher sur le rapport, l'analyser en profondeur pour identifier et affiner les mesures susceptibles d'intégrer notre



PH. > D. R.

matrice d'actions», a avancé le ministre. Pour rappel, le DB 2017 de la BM a indiqué que l'Algérie s'est hissée à la 156^e place avec un score de 47,76 points sur 100 après avoir occupé la 163^e place dans l'édition 2016 de ce classement qui évalue le climat des

affaires à travers le cadre réglementaire s'appliquant aux PME dans 190 économies en évaluant notamment dans quelles conditions elles peuvent lancer leurs activités, avoir accès à l'électricité, au crédit ou payer leurs impôts.

Pétrole

Le Brent baisse à moins de 51 dollars

Les prix du pétrole reculaient pour la troisième séance consécutive hier en cours d'échanges européens, en attendant le rapport sur les stocks américains. En début d'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 50,27 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 51 cents par rapport à la clôture de mardi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet

crude» (WTI) pour la même échéance cédait 55 cents à 49,41 dollars. Les cours de l'or noir, soutenus depuis fin septembre par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), qui a annoncé à Alger plancher sur un accord pour réduire sa production, reculaient depuis le début de la semaine, le Brent ayant atteint en début d'échanges européens son plus bas depuis trois semaines à 50,02 dollars. Les observateurs attendaient dans la journée désormais

la publication de l'EIA (Energy Information Administration, antenne du département américain de l'Energie ou DoE), dont les données sur les stocks sont jugées plus fiables par les marchés. «Si la hausse des stocks était confirmée par l'EIA, elle annulerait à peu près la baisse surprise de la semaine dernière (de 5,2 millions de barils), et les cours pourraient accentuer leur baisse», prévenait un expert.

Chafik A.

Douanes algériennes

Un guide de l'exportateur publié en 2017

Un guide de l'exportateur sera publié et distribué gratuitement en 2017 par la direction générale des douanes, dans le but d'encourager et de faciliter les exportations hors hydrocar-

bures, a annoncé le directeur général des Douanes, Kaddour Bentahar. Ce document résume et détaille l'ensemble des étapes des procédures douanières pour l'exportation des différents pro-

duits et marchandises, hors hydrocarbures, par les opérateurs économiques à travers l'ensemble du territoire national, a précisé le DG des douanes, à l'issue de sa visite de travail mardi dans la wilaya de Béchar. Constituant une contribution de l'administration douanière au développement de l'économie nationale, ce guide, en plus de permettre la vulgarisation de la réglementation en matière d'activités d'exportation, facilitera la professionnalisation de ce type d'activités économiques, et constituera un outil d'encouragement et d'incitation aux activités

de production et d'exportation des diverses productions nationales, a-t-il souligné. Dans ce contexte, il a été procédé dernièrement à l'établissement, à Biskra, des procédures douanières in situ à un exportateur de dattes vers l'étranger, permettant ainsi aux équipes douanières de réaliser les différents actes douaniers pour faciliter l'acheminement du produit directement vers le port d'exportation, et ce, au titre des mesures de facilitation et de promotion des exportations hors hydrocarbures, a fait savoir Kaddour Bentahar.

M.N.

Assurance

Augmentation du capital de la Compagnie centrale de réassurance

LE CAPITAL social de la Compagnie centrale de réassurance (CCR) a été augmenté récemment en passant de 19 milliards de DA à 22 milliards de DA actuellement, apprend-on auprès de ce réassureur public. Cette augmentation vise à asseoir une base capitalistique solide de la CCR pour le développement de ses activités, souligne la même source. La CCR a réalisé un chiffre d'affaires de 25,33 milliards de DA en 2015 dont 2,13 milliards de DA sur le

marché international de la réassurance, soit une hausse de 13,6% par rapport à 2014, et un bénéfice net 2,87 milliards de DA. Selon une publication de l'agence de notation internationale AM Best, parue en septembre dernier, la CCR est le 5^e réassureur de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena) en termes de chiffre d'affaires, et le premier en termes de rentabilité technique dans cette même région.

R. E.

À fin septembre

Les réserves de change à 121,9 milliards de dollars

LES RÉSERVES de change de l'Algérie ont baissé à 121,9 milliards de dollars à la fin septembre 2016 contre 129 milliards de dollars à fin juin 2016, a indiqué hier le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Loukal. Les réserves de change étaient à 144,1 milliards de dollars à fin 2015, a encore souligné M. Loukal lors de son audition par la commission des finances et du budget de l'APN dans le cadre de l'examen du projet de la loi de finances 2017 par cette commission.

O. B.

Innovation

Le FINPE a reçu depuis sa création près de 47 projets

LE FORUM national de l'innovation et des perspectives économiques (FINPE) a reçu depuis sa création, en janvier 2016, pas moins de 47 projets, a indiqué, hier à Skikda, son président-directeur général, Hicham Saïdi. En marge d'une journée d'étude sur l'industrie pétrochimique, M. Saïdi a indiqué que 23 de ces projets seront prochainement concrétisés dans le cadre de la contribution du FINPE à la dynamisation du développement économique par le soutien aux innovateurs. Le FINPE œuvre à l'encouragement de l'entrepreneuriat et des initiatives innovatrices en coordination avec les deux ministères de l'Industrie et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a encore indiqué son P-DG qui a mis l'accent sur la mission du FINPE d'accompagner les entreprises, au titre du programme public de leur mise à niveau afin d'en améliorer les performances et développer les secteurs économiques non pétroliers. De son côté, le directeur de l'industrie et des mines de Skikda, Fayçal Hebba, a invité les industriels à contribuer d'une manière efficace, organisée et durable à l'acquisition des technologies par notamment l'adoption de stratégies qui garantissent «la pérennité» de leurs produits. Il a également noté que cette rencontre intervient après celles de Sidi Bel-Abbès et d'Annaba dans le cadre de la préparation du 2^e Forum national de l'innovation et des perspectives économiques prévu le 24 novembre prochain à Alger sous slogan «De l'économie rentière à l'économie du savoir». P' Nadia Chettab, de l'université d'Annaba, a estimé que l'Algérie est en retard dans le domaine de la pétrochimie et doit, selon elle, pour se rattraper, «ouvrir la voie à l'innovation qui représente la locomotive du secteur». En marge de la rencontre, le FINPE a annoncé son «adoption» du projet d'Imad Eddine Madani de l'université Ziane-Achour de Djelfa qui a mis au point un logiciel capable de calculer avec précision les concentrations chimiques dans divers produits. Madani ambitionne de breveter son logiciel qui, selon lui, est «unique en son genre».

F. G.

Groupe Ival

Premier véhicule Iveco «made in Algeria» sortira en janvier 2017

Page animée par Ali Zidane

Avec un rythme très élevé, la procédure d'installation et de mise en œuvre du projet d'usine d'assemblage des véhicules Iveco du groupe Ival entame sa dernière ligne droite pour devenir une réalité, et dans un premier temps dans la wilaya de Boumerdès.

Après plusieurs phases théoriques essentielles à l'étude du projet, plusieurs discussions et négociations ont eu lieu avec des carrossiers, des fournisseurs de boîtes de vitesse (notamment ZF), de constructeurs de batteries... etc., une stratégie qui devra permettre d'atteindre le taux d'intégration de 43% comme l'exige la loi pour les cinq premières années.

Ayant la procédure administrative, les différentes études de sol et la viabilisation de la zone industrielle de Oued El Berdi,

dans la wilaya, de Bouira prendront un peu plus de temps que présagé, Ival a mis en application une alternative afin de respecter ces engagements d'investissements et répondre du coup aux attentes de sa clientèle et partenaires.

Il a été décidé, comme première étape, l'installation de cette unité de montage dans la commune d'Ouled Hadadj (wilaya de Boumerdès) avant la fin de cette année et entamer par la suite le montage du Model Iveco New Daily dès le début de 2017. Cette chaîne de production aura une capacité allant de 600 à 800 véhicules/an. Cet emplacement sera orienté vers l'expérimentation et l'apprentissage professionnel des techniques de montage de véhicules, en attendant la réception du projet final à

Bouira durant le premier semestre de 2017.



Dans l'usine de Bouira, qui sera construite sur une assiette foncière de 100 000 m², Ival devrait produire 1 500 véhicules, dans une première année, et le

double dans deux ans. L'opérateur économique algérien prévoit d'atteindre 4 500 à 5 000 véhicules utilitaires dans les trois années suivant la mise en marche de l'usine. Il faut rappeler que cette usine produira trois modèles, la référence est le «New Daily», un camion léger (PTAC de 3,5 à 7 T), proposé sous format «châssis cab» un peu l'utilitaire à tout faire. L'usine

devrait produire 1 500 unités de New Daily dès la 2^e année puis monter régulièrement en cadence. Grâce aux carrossiers locaux, il pourra être proposé

selon toutes les variantes : chambre froide, plateau, benne... etc. L'usine produira également les gammes Eurocargo (PTAC de 10 à 18 T) et Trakker (PTAC de 19 à 100T) déjà commercialisées en Algérie.

A propos de la future usine d'assemblage, Mohamed Bairi, P-DG du Groupe Ival, avait indiqué qu'en plus de l'unité de montage, «l'usine aura également une unité de fabrication des pièces de rechange pour se conformer aux exigences du ministère de l'Industrie et des Mines», relevant que «plusieurs sous-traitants étaient déjà identifiés et en mesure de nous accompagner». Et d'ajouter que certains des sous-traitants, spécialisés dans le pneumatique, les batteries et la carrosserie, sont «en contact avec l'équipe d'Iveco».

Industrie automobile

Un 3^e modèle Renault sortira de l'usine d'Oran en 2017



étrangers «est de 60 milliards de DA et il atteindra les 100 milliards de DA d'ici la fin de l'année 2017». Pour ce qui est de l'usine Renault Algérie Production, M. Dehimi a fait savoir que «le taux d'intégration sera de 30% d'ici la fin de l'année et qu'il sera de 36% dans deux ans pour atteindre les 45% pour les quatre prochaines années». L'invité de la radio a annoncé que Renault Algérie Production produira un troisième modèle dès l'année 2017, en sus de la Renault Symbol et Dacia Sandero Stepway. Toutefois, il ne donnera point d'information sur le troisième modèle ni la marque qui sortira de la chaîne de montage de l'usine Renault d'Oued Tlélat en 2017.

L'industrie mécanique en Algérie est en plein essor. C'est du moins ce que révèlent les statistiques avancées ce matin par le P-DG du Groupe public mécanique au ministère

de l'Industrie, Bachir Dehimi. Invité de la rédaction de la radio Chaîne 3, M. Dehimi a déclaré que le chiffre d'affaires des investissements réalisés en partenariat avec des groupes industriels

Groupe PSA Peugeot-Citroën

La mythique 504 ressuscitée

Le groupe PSA Peugeot-Citroën serait en passe de ressusciter la mythique 504, en adaptant son modèle 406 aux contraintes des pistes du continent. Cette «reine des pistes» devrait être assemblée au Nigéria via Peugeot Automobile Nigeria (PAN). A première vue, le manque d'infrastructures routières sur le continent a toujours un impact négatif sur les ventes de voitures de tourisme neuves. Sous le prisme des corrélations statistiques, l'affirmation est certes vraie, mais voilà que le Groupe PSA Peugeot-Citroën s'apprête à battre cette règle en brèche. Les équipes de Carlos Tavares, le P-DG du constructeur français, seraient en train de ressusciter un véritable mythe automobile : la 504, dite «reine des pistes». En plus de la disponibilité des technologies et de l'ac-



cessibilité prix des composants, PSA Peugeot-Citroën pourra également capitaliser sur un «process» industriel et des coûts logistiques optimisés. La clé de cette équation ? Le made in Nigeria ! En effet, selon nos informations, la plus africaine des Peugeot devrait être assemblée dans le pays le plus peuplé du continent. Le Groupe PSA dispose, dans ce sens, d'une

entrée solide dans la puissance économique continentale à travers Peugeot Automobile Nigeria (PAN), qui assemble déjà des Peugeot 301 commercialisées dans la sous-région. Il ne faudra toutefois pas compter sur une forte intégration régionale, le modèle de production reposant sur l'importation puis l'assemblage de pièces en kit.

Pour la première fois, Mini propose un modèle hybride rechargeable avec le Countryman SE



AVEC sa nouvelle et seconde génération de Countryman, Mini a décidé de passer directement au «plug-in hybrid», sans passer par la case «hybride classique». On découvre donc le «Mini Cooper SE Countryman ALL4» (photo),

que l'on renommera plus sobrement Countryman SE -comme le SD avant lui. Le nouveau Countryman, qui gagne 20 cm de plus en longueur par rapport à la première génération, sera présenté au public le 18 novembre prochain, sur le Salon de Los Angeles. Pour cette déclinaison PHEV, le constructeur britannique a greffé une motorisation thermique 3 cylindres 1.5 litre essence (136 chevaux) qui entraîne les roues avant, ainsi qu'un bloc électrique (88 chevaux), qui se charge de l'essieu arrière. Comme l'appellation «ALL4» le souligne, la nouveauté est bien à transmission intégrale. Ensemble, les deux moteurs délivrent une puissance de 224 chevaux. Le tout associé à une boîte Steptronic à six rapports. Côté performances, Mini revendique un exercice de 0 à 100 km/h en 6,9 secondes.

3 modes de conduite

Trois modes de conduite :

> Auto eDrive : Conduite en mode électrique pur jusqu'à 80 km/h, entrée en action du moteur à combustion à vitesse élevée, en particulier lors des fortes accélérations ou d'un état de charge de la batterie inférieur à 7%.

> Max eDrive : Conduite en mode électrique pur jusqu'à 125 km/h, entrée en action du moteur à combustion à vitesse élevée ou en cas de kickdown.

> Save Battery : Propulsion par le moteur à combustion, l'état de charge de la batterie est maintenu au-dessus de 90% ou à ce niveau via l'alternateur.

40 kilomètres en mode électrique.

Mini annonce une consommation moyenne de seulement 2,1 l/100 km (49 g/km de CO₂), bien aidée par l'autonomie zéro émission pouvant atteindre 40 kilomètres. En mode purement électrique, le Countryman SE est capable de rouler jusqu'à 125 km/h. Pour recharger la batterie, logée sous la banquette arrière, comptez 2h15 sur une Wallbox et 1h supplémentaire sur une prise domestique traditionnelle.

Jijel

Des actions pour revitaliser la forêt de Guerrouche

■ Désertée pendant la dernière décennie, la forêt de Guerrouche, surplombant les hauteurs de Jijel, connaît progressivement un retour à la vie, à la faveur d'une excellente situation sécuritaire qui redonne assurément espoir aux populations d'y retourner vaquer à leurs occupations.

Par Ammar D.

Le spectacle de désolation comme en témoignent les stigmates sur des bâtisses délabrées et abandonnées, joutant les axes routiers entre la commune de Selma et cette immense espace boisé offrant des vues magnifiques, la vie a commencé à reprendre avec un début de retour de citoyens pour investir les lieux. «Avec la sécurité assurée par l'ANP (Armée nationale populaire), nous sommes là pour travailler la terre, élever du bétail, développer l'apiculture et toutes les activités en relation avec le milieu forestier», ont affirmé à l'APS des riverains lors d'une visite des autorités de la wilaya, venues s'enquérir des conditions de vie des citoyens de cette région forestière et des possibilités de relancer des programmes de développement à même d'encourager le retour et de stabiliser ces populations. Ces «pionniers» qui saluent l'Armée dont la présence est hautement appréciée, espèrent amorcer le retour d'autres populations pour occuper les lieux, laissés en friche pendant plusieurs années.



Un programme d'habitat rural pour dynamiser la région forestière

Tout comme la terre, la forêt est aussi nourricière de par ses richesses naturelles, biologiques et économiques en plus de ses fonctions sociales et culturelles. La sécurité et la sérénité restent la condition sine qua non et un préalable pour toute action de

développement, voire d'existence, soulignent à l'unanimité les riverains. Le conservateur des forêts, Smain Kedia, a dévoilé les grandes actions à entreprendre à court, moyen et long terme pour amorcer cette opération de retour des citoyens en milieu forestier. Il a cité l'octroi d'arbres fruitiers (olivier rustique) qui s'adaptent bien dans cet écosystème, le lancement d'une opéra-

tion d'aménagement de sentiers et voies de communication, le nettoyage et l'épierrage des ces pistes forestières, la réfection des ouvrages d'art, auquel il faut ajouter un programme d'action sociale (gabionnage) des sites menacés d'éboulement ou d'érosion par l'effet des eaux de pluie. Le bois mort sera donné à titre symbolique aux riverains pour en faire du charbon ou des

travaux d'artisanat, a encore indiqué M. Kedia, rappelant que l'objectif table, dans une première phase, sur une cinquantaine de ménages. Le programme d'habitat rural, a-t-il fait remarquer, créera une nouvelle dynamique dans cet espace boisé encore bien conservé et célèbre pas ses essences de chêne-liège, chêne zen et afarès. La direction des services agricoles (DSA) œuvre également à apporter son accompagnement technique dans les différentes filières, en relation avec cette zone forestière, a indiqué Abdelmadjid Chenafi, directeur local des services agricoles, précisant que cette intervention concernera les plantations oléicoles, l'arboriculture, l'apiculture, l'irrigation, le forage et fonçage des puits, l'aménagement des étables et poulaillers. Il a, dans ce contexte, lancé un appel aux populations sur place, intéressées par le programme de soutien de l'Etat, à se présenter à la subdivision agricole d'El Aouana pour finaliser leurs dossiers. Il a ajouté que les candidats à ce programme sont éligibles à bénéficier du crédit Etahadi pour des investissements à court, moyen et long terme, pour des projets de construction ou d'achat de cheptel, acquisition d'équipements ou de matériels agricoles. Le volet de la formation des agriculteurs et fils d'agriculteurs pour l'ensemble des filières est également pris en charge par la DSA, a encore affirmé M. Chenafi. A travers la wilaya de Jijel, durement éprouvée par les affres de la dernière décennie, plusieurs opérations de développement à même de favoriser le retour des populations à leurs localités d'origine ont été lancées et ces actions multiformes visaient à inciter les populations à rejoindre, à la faveur du recouvrement de la paix et de la sérénité, les zones et les régions qu'elles avaient désertées lors de la tragédie nationale. A Selma, commune forestière et montagnaise juchée à 941 m d'altitude par rapport au niveau de la mer, tout comme à Erraguène-Souici, relevant de la daïra de Ziama Mansouriah, les signes du retour à la vie sont palpables à la lumière de ces actions, inscrites au titre des programmes communaux de développement et sectoriels (PCD-PSD) qui ont «poussé» lentement mais sûrement pour donner leur fruit sur le terrain, à l'ombre de la sécurité, de la sérénité et de la quiétude retrouvées après une longue absence, affirment à l'unanimité les habitants de ces régions. A. D./APS

Wilaya d'Oran

Les besoins en eau dessalée couverts à hauteur de 98%

Les besoins de la wilaya d'Oran en eau potable, estimés à 400 000 m³ par jour, sont assurés depuis quelques jours à hauteur de 98% après la mise en service de la seconde ligne de production de la méga-station d'eau dessalée d'El Mactaa, a-t-on appris du directeur local des ressources en eau, Djelloul Terchoune. Interrogé en marge du 7^e Salon des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement

durable, ouvert lundi à Oran, le même responsable a assuré que cette couverture presque totale des besoins en eau de la wilaya d'Oran a été assurée après la récente mise en service de la deuxième ligne de production de la méga station de dessalement de l'eau de mer d'El Mactaa. «Actuellement, les besoins de la wilaya d'Oran, estimés à 400 000 m³ par jour sont couverts par la station de dessalement d'El Mactaa, à hauteur

de 250 000 m³, en plus de 100 000 m³ assurés par la station de Chatt el Hilal (Ain Téouchent) et les 50 000 m³ assurés par celle de Kahrama d'Arzew», a-t-il précisé. Inscrite dans le cadre du renforcement des capacités de la wilaya en matière d'AEP, cette seconde ligne de production assure un apport supplémentaire de 150 000 m³/jour, en plus des 100 000 m³/jour produit par la première ligne, a-t-il détaillé. K. L.

Touggourt

Le complexe-pilote agricole utilisant la géothermie réalisé à 90%

Le complexe agro-industriel de la production de primeurs par l'utilisation de la géothermie, en concrétisation dans la wilaya déléguée de Touggourt (160 km de Ouargla), est réalisé à 90%, a appris hier l'APS auprès du chef de projet. Premier du genre en Algérie, ce futur complexe-pilote, qui s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre l'Office national d'irrigation et du drainage (ONID) et la société espagnole Alcantara Systems, vise à produire des légumes (hors-saison) par l'utilisation de la géothermie, sachant qu'une importante quantité de la récolte sera destinée à l'exportation, a précisé Abdelhak Kafi. Projetés avec un financement global estimé à un milliard DA, octroyé par la Banque nationale du développement rural (Badr), les travaux de ce projet localisé sur une superficie de 250 ha au niveau de la localité de «Ghamra», daïra de Mégarine (170 km au nord de Ouargla), consistent notamment en

la mise en place d'un système de serre multi-chapelles pour culture hydroponique sur une superficie de 10 ha extensible à 40 ha, avec une production attendue de 10 650 tonnes par an, a-t-il expliqué. Ils portent aussi sur la réalisation d'une pépinière sur un hectare, avec une chambre de conservation de semence et une autre de germination, en plus de la mise en place d'une centrale de manipulation de produits horticoles pour le traitement, le stockage et la commercialisation de produits en provenance des 40 ha projetés, selon le même responsable. M. Kafi a fait savoir aussi que le projet offrira une gestion rationnelle de la consommation d'eau d'irrigation (système de goutte-à-goutte) et l'exploitation de l'énergie naturelle (géothermie), en utilisant des eaux chaudes à partir de forages albiens. S'agissant de son impact social, cet investissement «ambitieux» pourra générer, une fois entré en activité, une

centaine d'emplois directs et une multitude d'emplois indirects et saisonniers. Concernant l'aspect environnemental, il permettra de valoriser la qualité gustative des produits, due au chauffage et au programme de fertilisation adapté, et la réduction du risque de contamination du sol et de la nappe d'eau par la culture hors sol, en plus de l'utilisation raisonnable de pesticides et de produits phytosanitaires. Un contrat de management relatif notamment à la formation et au transfert du savoir-faire est prévu avec l'entreprise retenue, a-t-il conclu. Dans ce cadre, le wali de Ouargla a, lors de sa récente visite du projet, mis l'accent sur la nécessité d'encourager la formation de jeunes agriculteurs dans ce domaine (géothermie), au titre d'une convention entre la Direction locale des services agricoles (DSA) et celle de la formation et de l'enseignement professionnels. O. N.



Irak

Les forces armées avancent sur Mossoul

■ Des combattants du groupe État islamique (EI) rasent leur barbe à Mossoul à l'approche des forces irakiennes qui ne sont plus qu'à quelques kilomètres de certains faubourgs du fief jihadiste.

«**J**'ai vu des membres de Daech (acronyme arabe de l'EI) et leur apparence a totalement changé», a témoigné un habitant de l'est de Mossoul contacté par l'AFP. «Ils ont coupé leur barbe et changé de tenue pour se fondre dans la population», a ajouté cet ancien entrepreneur se présentant comme Abou Saïf.

Ces changements sont observés alors que les troupes d'élite irakiennes sont désormais positionnées à environ cinq kilomètres des quartiers est de la deuxième ville d'Irak, au dixième jour de l'offensive lancée pour reprendre ce bastion de l'EI.

Sur les autres fronts, les troupes engagées se trouvent à des distances plus éloignées, notamment au sud.

Pour Abou Saïf, les jihadistes changent d'apparence «parce qu'ils doivent avoir peur d'être pris pour cibles par des tireurs»



ou «qu'ils se préparent à quitter la ville».

Cet homme et un autre habitant ont également constaté que des commerçants syriens actifs à Mossoul avec la bénédiction de l'EI avaient disparu des hôtels qu'ils fréquentaient jusqu'à présent.

Selon des résidents et des responsables américains, de nombreux jihadistes ont par ailleurs quitté l'est de Mossoul pour rejoindre leurs places fortes sur la rive occidentale du Tigre, le fleuve qui traverse la cité.

Les habitants de Mossoul ont un accès limité ou nul à la télé-

vision et internet mais disent entendre désormais clairement le bruit des combats sur les front du nord et de l'est. Ils témoignent aussi du passage au-dessus de la ville d'avions de la coalition internationale antijihadistes à une altitude plus faible que ces derniers jours.

Réunis mardi à Paris, les ministres de la Défense de 13 pays de cette coalition se sont félicités de l'évolution de l'offensive, qui se déroule «de manière tout à fait conforme à la planification», selon le Français Jean-Yves Le Drian. «Daech n'est pas tombé mais Daech vacille», a-t-il

estimé. Paris a d'ailleurs annoncé hier la prolongation «jusqu'à la mi-décembre» de la mission du porte-avions Charles-de-Gaulle, d'où décollent des appareils bombardant les positions de l'EI.

Sur le terrain, l'équilibre des forces est très désavantageux pour l'EI, qui s'appuierait sur quelque 3 000 à 5 000 combattants dans Mossoul même, soit environ 10 fois moins que les effectifs mobilisés par Bagdad et ses alliés.

Mais l'avancée des forces irakiennes est rendue délicate et dangereuse par les tactiques de guérilla utilisée à grande échelle par les jihadistes, qui n'hésitent pas à sacrifier leur vie.

L'EI utilise depuis une semaine «une quantité extraordinaire» d'armes à tir indirect (mortiers, roquettes...) et de voitures piégées, a relevé mardi le général Stephen Townsend, qui dirige la coalition.

La technique utilisée par les kamikazes a été affinée : ils cachent leurs véhicules piégés derrière des murs ou à l'intérieur de bâtiments et ne les dirigent sur les forces irakiennes qu'à la dernière minute, pour les prendre par surprise, au lieu de les conduire sur des kilomètres dans la plaine où ils deviennent des proies pour des missiles, a expliqué le général américain.

Comme le craignent les organisations humanitaires, les com-

bats provoquent la fuite d'un nombre croissant de civils. Plus de 3 300 déplacés – soit le nombre le plus élevé enregistré en une journée depuis le début de l'offensive le 17 octobre – ont été «pris en charge et transportés» mardi vers des camps, a indiqué hier Jassem Mohammed al-Jaff, le ministre irakien des migrations et des déplacés.

L'ONU a prévenu que près d'un million de personnes pourraient être déplacées, alors que l'agglomération de Mossoul compte environ 1,5 million d'habitants.

Selon l'ONU, le nombre est jusqu'à présent limité puisque près de 9 000 personnes ont été déplacées depuis le 17 octobre.

«Nous avons encore peu de réfugiés car la vraie bataille de Mossoul n'a pas encore commencé. Mais nous nous attendons à un afflux énorme et l'aide de la communauté internationale n'est pas à la hauteur de ce qui nous a été promis. Si rien ne change, on va à la catastrophe», a prévenu cette semaine un officier supérieur de l'armée irakienne.

Le Canada envisage de mettre en place un pont aérien permettant d'accueillir des réfugiés Yézidis du nord de l'Irak, une minorité kurdophone particulièrement visée par les exactions de l'EI.

Turquie/Kurdes

Heurts après l'arrestation des maires de Diyarbakir

Des heurts ont éclaté hier à Diyarbakir au lendemain de l'arrestation des deux maires de cette grande ville du sud-est à majorité kurde de la Turquie, où les autorités ont lancé la chasse aux responsables locaux jugés proches de la rébellion kurde. Des policiers déployés autour de la mairie de la ville ont repoussé à coups de matraque, de grenades lacrymogènes et en faisant usage de canons à eau des centaines de manifestants, dont certains jetaient des pierres, a constaté un journaliste de l'AFP.

Gültan Kisanak, une figure importante de la cause kurde et première femme élue à la tête de Diyarbakir, et son collègue Firat Anli ont été interpellés mardi soir dans le cadre d'une enquête sur de présumées «activités terroristes» liées au Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), a indiqué le parquet de la ville dans un communiqué.

L'Union européenne (UE) a fait savoir qu'elle suivait «les informations très inquiétantes sur l'arrestation des co-maires démocratiquement élus de Diyarbakir» dans un communiqué signé par sa chef de la diplomatie Federica Mogherini et le commissaire à l'Élargissement, Johannes Hahn.

Les autorités turques ont multiplié ces dernières semaines, dans le sud-est du pays, les suspensions et arrestations de responsables locaux et fonction-

naires accusés de «propagande terroriste» ou de «soutien logistique» pour le compte du PKK qui mène une sanglante guérilla contre Ankara depuis 1984.

«Les pressions ne nous intimideront pas», ont lancé les manifestants à Diyarbakir, qui ont également scandé des slogans hostiles au gouvernement, selon le journaliste de l'AFP.

Des manifestations pour réclamer la libération de M^{me} Kisanak et M. Anli, élus sous les couleurs du Parti pour la paix et la démocratie (BDP, prokurde), ont également eu lieu ailleurs en Turquie, notamment à Istanbul où quelques centaines de personnes ont organisé un sit-in sous une importante surveillance policière. Dénonçant des arrestations «illégalles et arbitraires», le Parti démocratique des peuples (HDP), principale formation prokurde du pays, a appelé hier la communauté internationale à «ne pas rester silencieuse». «Mû par un esprit de vengeance, le gouvernement (...) est en train de piétiner la volonté populaire», a estimé dans un communiqué le HDP, qui réclame la «remise en liberté immédiate» des deux maires en garde à vue. Selon le parquet de Diyarbakir, M^{me} Kisanak et M. Anli sont notamment soupçonnés d'avoir permis l'utilisation de véhicules municipaux pour les funérailles de membres du PKK tués par les forces de sécurité,

d'avoir «incité à la violence» ou encore d'avoir soutenu des appels en faveur d'une plus grande «autonomie». M^{me} Kisanak a été arrêtée mardi soir à la descente de l'avion qui la ramenait d'Ankara, où elle avait témoigné devant la commission d'enquête composée de magistrats et de parlementaires créée après la tentative de putsch du 15 juillet dernier. Plusieurs municipalités BDP du sud-est de la Turquie sont dirigées par des co-maires, généralement une femme et un homme, dans un geste symbolique d'égalité. C'est aussi le cas du HDP, co-présidé par Selahattin Demirtas et Figen Yüksekdağ.

La connexion internet a été coupée à Diyarbakir, a constaté l'AFP. L'agence de presse privée Dogan a quant à elle rapporté que plusieurs villes du sud-est étaient sans internet hier à la mi-journée.

Le mois dernier, 24 maires du sud-est du pays soupçonnés d'être liés au PKK ont été suspendus et remplacés par des administrateurs nommés par le gouvernement, une mesure qui a déclenché des manifestations dans plusieurs villes de la région.

Un administrateur désigné par le gouvernement a été tué par balles le 16 octobre à Van, dans l'est de la Turquie, au cours d'une attaque qui n'a pas été revendiquée.



Points chauds

Implication

Par Fouzia Mahmoudi

Si les chances de Donald Trump de remporter la victoire lors de l'élection présidentielle du 8 novembre prochain se font de plus en plus minces, du moins selon les estimations de la presse américaine, ce dernier ne semble pas prêt à abandonner la partie et continue son offensive contre son adversaire et ses soutiens. Dans sa ligne de mire, un ennemi de longue date, le président américain lui-même. En effet, le rôle de Barack Obama dans l'affaire des courriels de Hillary Clinton doit faire l'objet d'une enquête, a déclaré cette semaine le candidat républicain dans un entretien. Le conservateur se dit persuadé que le président américain savait que sa secrétaire d'Etat utilisait à l'époque une messagerie privée : «C'est pour ça qu'il soutient Hillary, parce qu'il ne veut pas être entraîné à son tour. Parce qu'il savait tout de son serveur privé. Cela veut dire qu'il doit être visé par une enquête». L'organisation WikiLeaks a publié mardi une série d'e-mails piratés du compte du directeur de campagne de Hillary Clinton, John Podesta, montrant la réaction de l'équipe démocrate après que Barack Obama eut déclaré avoir eu connaissance de l'existence de ce serveur privé par la presse. John Podesta ne confirme ni ne nie l'authenticité des messages publiés, mais accuse la Russie d'avoir procédé au piratage au profit de Donald Trump. Le républicain refuse pour sa part d'attribuer à Moscou ces piratages. «Il faut régler ça, il a reçu des mails de sa part, ils n'indiquent pas state.gov», écrit Cheryl Mills, collaboratrice de longue date de Hillary Clinton, à John Podesta. L'utilisation par l'ex-secrétaire d'Etat pour des tâches officielles d'un serveur privé installé dans sa propriété de Chappaqua, dans l'Etat de New York, a déjà donné lieu à plusieurs enquêtes et la controverse pollue sa campagne depuis des mois. «Avec elle, on risque d'avoir la troisième guerre mondiale. Elle ne sait pas ce qu'elle fait, comme en Libye. La Syrie n'existe plus. C'est devenu la Russie [...] Et la Russie est une puissance nucléaire, avec des armes qui fonctionnent [...] La première chose à faire en Syrie est de se débarrasser de l'Etat islamique, Assad est secondaire». Concernant l'offensive irakienne sur Mossoul, soutenue par la coalition internationale, Donald Trump ajoute : «Si Hillary Clinton avait mis fin à la guerre et laissé des troupes sur place, on ne serait pas en train de se battre pour Mossoul. Elle a donné des cadeaux à l'Etat islamique. Cette femme est incompétente». Des déclarations qui n'ont rien de nouveau, et qui sont même partagées par de nombreux Américains, mais qui auront du mal à aider Trump à rattraper son retard face à son adversaire. Toutefois, une surprise n'est pas à exclure même si une probabilité d'une victoire inattendue du candidat républicain devient de plus en plus difficile à concevoir au vu de ses résultats dans les derniers sondages.

F. M.



Pour l'application Viber

Slim dévoile des autocollants sur le 1^{er} novembre

■ Le caricaturiste Slim a dévoilé, mardi à Alger, une série de dessins sur le thème de la célébration du déclenchement de la guerre de Libération du 1^{er} novembre 1954, réalisés pour l'application de messagerie «Viber».

Par Adéla S.

Le pack d'autocollants sera disponible en téléchargement libre pour le grand public à partir du 1^{er} novembre prochain, indiquent les représentants de l'application en Algérie qui ont présenté ce pack à la galerie d'art «Ezzou'art». 16 autocollants mettant en scène les célèbres héros de Slim à savoir «Bouzid», «Zina» et «El Gatt», signent ce premier partenariat avec l'application qui souhaite se « *rapprocher de la*

culture algérienne et créer du contenu purement algérien». Si certaines planches du caricaturiste mettent en avant la fête nationale du 1^{er} novembre, montrant «Bouzid» conduisant une voiture drapée de l'emblème national ou regardant des spectacles pyrotechniques à la télévision, d'autres dessins ont été conçus pour apporter une touche algérienne à cette application déjà utilisée par plusieurs milliers d'Algériens. Né en 1945, Slim, Menouar Merabtene de son vrai nom, avait publié le pre-

mier album de «Zid Ya Bouzid» en 1969 qui sera suivi d'une vingtaine d'autres albums de bande dessinée en plus de sa collaboration avec plusieurs journaux algériens et étrangers. Application grand public de téléphonie et de messagerie par Internet, Viber totalise aujourd'hui près de 800 millions d'utilisateurs à travers le monde. Après ce premier pack, l'application souhaite «développer davantage le contenu algérien», indiquent les organisateurs.

A. S./APS



Ph. > D. R.

Oran

Festival urbain de lecture à voix haute à partir de samedi

La 1^{re} édition du Festival urbain de lecture à voix haute se tiendra à partir de ce samedi à Oran, a-t-on appris des organisateurs. Des séances de lecture à voix haute se tiendront à la bibliothèque de Hai USTO, au département des langues étran-

gères de l'université d'Oran à Hai Othmania, à la forêt de Madagh dans la daïra de Boutlélis, au Centre culturel de Ain Témouchent et la bibliothèque des jeunes de l'association «Petit lecteur» d'Oran, initiatrice de cette manifestation qui

se poursuivra jusqu'au 5 novembre prochain. Ce premier festival du genre au niveau national présentera des lectures de textes littéraires algériens, arabes et universels, avec la participation de personnalités artistiques et littéraires d'Algérie et

de France, a souligné la présidente de l'association «Petit lecteur», M^{me} Djamilia Hamitou. Des lectures artistiques à haute voix d'œuvres dramatiques du défunt Abdelkader Alloula (1939-1994) sont programmées et animées par le trio Fadhila Hachmaoui,

Abdelkader Belkaid et Brahim Hachmaoui, ajoute la même responsable. Les participants animeront des ateliers de formation sur la lecture à voix haute et l'écriture au niveau de la bibliothèque de jeunes de la même association. M. L.

Washington

Exposition sur le Coran et des manuscrits anciens

La galerie d'art asiatique «Arthur and Sackler» à Washington organise, jusqu'au 20 février 2017, une exposition dédiée au Coran et aux manuscrits anciens du Coran, une pre-

mière dans l'histoire des Etats-Unis, indique le site électronique de la manifestation. Placée sous le thème «L'art du Coran : des trésors du Musée des arts turcs et islamiques», l'exposition ouverte

samedi au public, présente une soixantaine d'exemplaires du Coran, des textes et des manuscrits datés du VII^e au XVII^e siècles, appartenant notamment à des pays du Moyen-Orient et à la

Turquie. Organisée en collaboration avec le Musée des arts turcs et islamiques d'Istanbul, la manifestation permet au public américain de prendre connaissance du passage du Coran de l'oral à

l'écrit à la fin du VII^e siècle à travers certains manuscrits «*uniques*» ainsi que leurs auteurs. Des pages du manuscrit de Timor Lang (1336-1405), datant du XV^e siècle et appartenant à l'empereur ouzbek dont le territoire s'étendait de l'Asie centrale à l'Europe de l'Est jusqu'au Proche-Orient seront dévoilées au public. Selon le co-organisateur turc, l'exposition vise à «*combattre l'islamophobie*» aux Etats-Unis dans un contexte électoral marqué par les déclarations «*hostiles*» aux musulmans et à l'islam du candidat républicain, Donald Trump. (APS)

Lecture à Tindouf

Campagne «une carte de lecteur pour chaque élève scolarisé»

Une campagne «Une carte de lecteur pour chaque élève scolarisé» a été lancée par la bibliothèque publique principale de la wilaya de Tindouf, dans le cadre du rapprochement de cette structure culturelle de la population scolarisée, a-t-on appris hier de ses responsables. Initiée en coordination avec la direction de l'éducation de la wilaya de Tindouf, elle a pour objectif d'inciter à la lecture, chez les élèves notamment, en assouplissant les procédures d'adhésion à la bibliothèque, se résumant essentiellement en un simple formulaire à remplir et des photos,

a expliqué à l'APS le directeur de la bibliothèque, Abdallah Hamel. Pour permettre au plus grand nombre de scolarisés de tirer profit de l'initiative, une caravane sillonne les établissements scolaires pour remettre les cartes de lecteur à leurs titulaires, en vue d'encourager les élèves à se rendre à la bibliothèque, a-t-il ajouté. Pour M. Hamel, la bibliothèque ne cesse de susciter, depuis son ouverture en mars dernier au public, un vif engouement des lecteurs, toutes catégories sociales confondues, estimés jusqu'ici à 6 000 adhérents. L'on s'attend à ce que cette

campagne draine un plus grand nombre de lecteurs et les faire profiter des 7 163 titres d'ouvrages que renferme la bibliothèque principale de la wilaya de Tindouf, dans divers domaines de la science et du savoir, en plus d'ouvrages destinés à la catégories des non-voyants, poursuit le même responsable. Des prix seront consacrés aux lecteurs assidus, en vue de développer d'étroites relations entre le lecteur et la bibliothèque qui a réservé des espaces pour chaque catégorie, dans le but de leur offrir un cadre de lecture approprié. Racim C.

À caractère académique et culturel

Convention entre l'UST d'Oran et l'Institut Cervantès

L'Université des sciences et de la technologie d'Oran «Mohamed-Boudiaf» (USTO-MB) a étoffé ses partenariats par la signature d'une nouvelle convention avec l'Institut Cervantès d'Oran, à caractère académique et culturel, a-t-on appris mardi des responsables de l'USTO-MB. «*La promotion des échanges par des conférences académiques et des activités culturelles constitue l'axe majeur de l'accord paraphé par les deux parties lors d'une cérémonie tenue lundi au rectorat de l'USTO-MB*», a précisé à l'APS le vice-recteur chargé des relations extérieures et de la coopération, P^r Amine-Bouziiane Hammou. La convention a été signée par la rectrice de l'USTO-MB, P^r Nassira Benharrats

et le directeur de l'Institut Cervantès, Gonzalo Manglano de Garay, en présence de plusieurs cadres de l'université et du consul général d'Espagne à Oran, Antonio Rodriguez de Liévana, a indiqué P^r Hammou. Des facilités d'accès à l'apprentissage de la langue espagnole au profit des enseignants, étudiants et travailleurs de l'USTO-MB, au sein de l'Institut Cervantès, figurent également parmi les objectifs du partenariat, a-t-il signalé. La qualité de la coopération académique algéro-espagnole a été mise en relief lors de cette cérémonie, a souligné le vice-recteur de l'USTO-MB, rappelant que son établissement compte 48 conventions de dimension internationale, dont 15 conclues

avec des universités espagnoles. La multiplication des partenariats avec des universités et laboratoires scientifiques étrangers a incité l'USTO-MB à créer un Centre d'enseignement intensif des langues (CEIL) qui dispense déjà plusieurs langues étrangères, dont le russe, le chinois et le turc. A l'échelle nationale, l'USTO-MB a noué des partenariats avec 37 établissements, dont 15 entreprises. Le dernier accord remonte au 13 octobre avec la mise en place d'un nouveau cursus professionnalisant, dédié à la filière «Emballage et Qualité», conclu avec l'Université Abderrahmane-Mira de Bejaia, en partenariat avec une entreprise algérienne spécialisée en ce domaine. N. B.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais des raïs (Bastion 23, Alger) :

Jusqu'au 27 octobre :

Exposition «Cartographie des forteresses d'Oran» du Centre géographique de l'armée espagnole.

Projection films aux Issers

L'ONCIC met en exécution un programme de projection de films algériens à la salle des Issers, dans la wilaya de Boumerdès.

Du 20 octobre au 5 novembre :

Projection du long métrage «Zabana!» de Saïd Ould-Khelifa à raison de trois séances : 14h-17h-20h.

Musée national du Bardo Jusqu'à la fin de l'année : Exposition «L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes».

Coup-franc direct

Le bricolage dans nos clubs

Par Mahfoud M.

Les clubs de la Ligue I continuent à exceller dans le bricolage malgré l'avènement du professionnalisme qui devait donner une nouvelle dimension à notre balle ronde nationale. A regarder ce qui se passe dans certaines formations, l'on se demande vraiment si elles ont compris le principe du professionnalisme et le fait qu'elles doivent se débrouiller pour trouver des sources de financement au lieu d'attendre les aides des pouvoirs publics. Pis, certains clubs, comme le CRB, trouvent le moyen d'installer un directoire, alors que la loi des SSPA créées pour les clubs est claire et stipule qu'il faut ouvrir le capital pour permettre à des investisseurs de racheter le club. Malheureusement, certains clubs ont les réflexes des temps anciens et pensent qu'ils peuvent postuler à la présidence du club même en étant chômeurs ce qui n'est pas normal, il faut le concevoir. Les instances gérant le football national devraient interférer pour mettre le holà à tout ce cinéma qui continue à gangrener le football algérien, car à l'allure que prennent les choses, on se trouvera, certainement, dans une situation très difficile.

M. M.

Schalke 04

Le club décide de lever l'option d'achat pour Bentaleb

SCHALKE 04 (Div. 1 allemande de football) a décidé de lever l'option d'achat pour acquérir définitivement les services du milieu international algérien Nabil Bentaleb, très en verve depuis son arrivée au club de la Ruhr, avec notamment un bilan de trois buts inscrits, rapporte le quotidien allemand *Bild*. Prêté pour une saison par les Anglais de Tottenham, Bentaleb a fini par s'imposer au sein de la formation allemande, devenant une pièce maîtresse dans l'échiquier de l'entraîneur Markus Weinzierl. Le club allemand compte proposer au joueur un contrat de quatre ans soit jusqu'en 2021, mais doit d'abord déboursier la somme de 19 millions d'euros à son homologue anglais pour lever l'option d'achat, selon la

même source. Au cours des deux dernières journées de Bundesliga, le joueur algérien a inscrit trois buts, dont un doublé dimanche lors de la réception de Mayence (3-0). Le natif de Lille (nord de la France) compte également deux passes décisives en Bundesliga, contribuant ainsi à la résurrection de son équipe qui quitte la place de lanterne rouge pour se hisser à la 14^e position avec 7 points. Suspendu lors du précédent match de l'équipe nationale face au Cameroun (1-1), dans le cadre de la 1^{re} journée des qualifications du Mondial-2018, Bentaleb effectuera son retour chez les Verts le 12 novembre prochain, à l'occasion du déplacement périlleux au Nigeria, dans le cadre de la 2^e journée.

Coupe de la Confédération (finale/aller)

La vente des billets a débuté hier à Tchaker

LA VENTE des billets de la finale aller de la Coupe de la Confédération de football entre le MO Béjaia (Algérie) et le TP Mazembe (RD Congo) a débuté hier au stade Mustapha-Tchaker de Blida à partir de 9h00, a annoncé mardi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel, sans préciser le nombre de billets. Les supporters du MOB ont souhaité que tous les billets de la finale soient vendus au niveau du stade de l'Unité maghrébine de Béjaia pour leur éviter un déplacement inutile à Blida et permettre à un grand nombre d'entre eux d'avoir le précieux sésame. La rencontre qui se jouera le samedi 29 octobre à Blida (20h30) sera dirigée par un trio arbitral seychellois sous la conduite de Bernard Camille assisté de ses deux compatriotes Hensley Danny Petrouse et Eldrick Adelaide. C'est la troisième fois que le stade de Blida abrite une finale continentale inter-clubs. L'ES Sétif avait remporté à Tchaker la

Ligue des champions en novembre 2014 et la Super Coupe d'Afrique en février 2015. Le MOB a réussi un véritable exploit en se qualifiant en finale de la Coupe de la Confédération pour sa première participation internationale, écartant au dernier carré les Marocains du FAR Rabat (aller 0-0, retour 1-1). La finale retour aura lieu le dimanche 6 novembre au stade de Lubumbashi.

Le leader de la Ligue II Mobilis, Le Paradou AC se déplace lors de cette 8^e journée du championnat à Boufarik pour donner la réplique au Widad local. Les gars du PAC feront tout pour confirmer leur bonne santé et revenir, de ce fait, avec un résultat probant, comme cela a été le cas lors de ses précédentes sorties. Toutefois, cela ne sera pas une mince affaire devant le WAB de Dziri qui a repris des couleurs ces derniers temps et qui souhaite donc arracher les trois points

pour garder ce même esprit. L'USM Blida, qui colle aux basques du PAC, se rend à Biskra pour croiser le fer avec l'Union locale. Les gars de la ville des Roses risquent de laisser des plumes dans ce déplacement mais gardent quand même l'espoir de revenir au moins avec le point du nul. La JSM Béjaia qui est à la seconde place avec les gars de Blida, se rend à Chlef dans ce qui peut être considéré comme le choc de la journée. En effet, l'ASO fera tout son possible

Ligue I Mobilis (9^e journée)

Le leader en danger à Batna

La 9^e journée de la Ligue I Mobilis s'annonce encore une fois palpitante avec des matchs au sommet entre formations qui jouent les premiers rôles et d'autres qui luttent pour leur survie.

Par Mahfoud M.

Ainsi, le leader sera en appel en ouverture de la journée de ce jeudi, en se rendant à Batna pour croiser le fer avec le Chabab local. Les Rouge et Noir qui avaient repris confiance en leurs capacités après leur succès à domicile face à la JSK feront tout leur possible pour revenir avec un résultat probant de leur déplacement à la capitale des Aurès. Les poulains de Cavali se doivent de faire très attention à cette équipe du CAB avide de revanche, surtout après la défaite face à l'ESS lors de la précédente journée. De son côté, le dauphin, le MC Oran jouera, lui, samedi face à la JSK dans une rencontre à huis clos, ce qui pourrait lui être avantageux. Les Hamraoua savent, néanmoins, que leur mission ne sera pas de tout repose face à des Canaris avides de revanche et qui se donneront à fond pour revenir à leur meilleur niveau, eux qui sont toujours sans entraîneur et passent des moments difficiles. Pour sa part, l'Entente de Sétif qui a pris une place sur le podium, à la faveur de son dernier succès à domicile face aux Batnéens, aura un déplacement pénible à effectuer, étant donné qu'elle croisera le fer avec le NAHD au stade du 20-Août. Les Sang et Or qui ont changé d'entraîneur et engagé le Français Alain Michel, souhaitent reprendre goût à la victoire et feront leur possible pour l'emporter face à l'Aigle Noir. Le Mouloudia d'Alger qui croisera le fer avec la JS Saoura au stade de Bologhine fera tout pour l'emporter et se rapprocher plus du groupe de tête même si cela ne sera pas facile. Le CS Constantine qui a calé lors de la précédente journée et s'est fait accroché par la lanterne rouge,

L'USMA sera en péril à Batna



PH: D. K.

le RCR, fera tout pour revenir avec un résultat probant de son déplacement à l'extérieur de ses bases, plus précisément de Médéa où l'Olympique local souhaite se ressaisir après son échec, la semaine dernière. L'USM Bel-Abbès qui commence à sortir sa tête de l'eau, surtout qu'elle est revenue avec le succès de son déplacement à Alger face au CRB, souhaite confirmer face au DRB Tadjenant à domicile. Cela devrait être dans les cordes des gars de la Mekerra surtout qu'ils sont en pleine confiance. Le RC Relizane reçoit le CRB at home et fera son possible pour l'emporter et sortir peu

à peu de sa situation difficile.

M. M.

LE PROGRAMME :

Jeudi 27 octobre 2016 :
MCA-JSS (17h)
CAB-USMA (15h)
Vendredi 28 octobre :
RCR-CRB (16h)
OM-CSC (15h30)
Samedi 29 octobre :
NAHD-ESS (16h)
USMBA-DRBT (16h)
JSK-MCO (17h à huis clos)
USMH-MOB (reporté à une date ultérieure)

10 journée : USM-USMH au stade 5-Juillet

Le match USM Alger- USM El Harrach comptant pour la 10^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football se déroulera au stade 5-Juillet le vendredi 4 novembre à 16h00, a indiqué mardi la Ligue de football professionnel (LFP). Fermé depuis plusieurs semaines pour la réfection de sa

pelouse, qui avait considérablement souffert pendant l'été, le stade du 5-Juillet rouvrira donc ses portes comme prévu à l'occasion de ce derby algérois. D'autre part, la 10^e journée sera marquée par le report de la rencontre MO Béjaia-CA Batna en raison de la participation des Béjaouis à la finale retour de la

Coupe de la Confédération contre les Congolais du TP Mazembe prévue le 6 novembre prochain à Lubumbashi. La manche aller aura lieu le samedi 29 octobre à 20h30 au stade Mustapha-Tchaker de Blida. La 10^e journée s'étalera sur trois jours, (jeudi 3, vendredi 4 et samedi 5 novembre).

Ligue II Mobilis (8^e journée)

Le PAC pour la confirmation

pour l'emporter et se rapprocher du leader et donc se relancer dans la course à la remontée en Ligue I. Toutefois, les coéquipiers de Drifel ne se présenteront pas en victimes expiatoires et feront tout pour revenir au moins avec le point du nul. Enfin, la JSM Skikda qui est aussi concernée par l'accession, se rend à El Khroub pour croiser le fer avec l'ASK qui ne lâchera pas prise et jouera à fond pour l'emporter.

M.M.

LE PROGRAMME :

Vendredi 28 octobre à 15 h:
ASMO-MCEE
ABS-CRBAF
ASK-JSMS
ASO-JSMB (17h)
CABBA-MCS
WAB-PAC
Samedi 29 octobre :
USB-USMB (à huis clos)
GCM-RCA

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Vecteur de «solidarité» et d'«apaisement»

Grine : l'Algérie a besoin d'un «sursaut culturel»

L'ALGÉRIE a besoin d'un «sursaut culturel» car c'est un vecteur de «solidarité» et «d'apaisement, de la fraternité, de l'amitié», a indiqué, hier à Alger, le ministre de la Communication, Hamid Grine.

«Nous avons besoin d'un éveil, d'un sursaut culturel, parce que, qui dit culture, dit culture de l'apaisement, de la fraternité, de l'amitié, culture du niveau», a indiqué M. Grine lors d'une émission de la radio culturelle de la Radio nationale.

«Ce que je veux dire par là, c'est qu'un homme cultivé est un homme rassasié, qui se suffit à lui-même, se nourrit spirituellement», a-t-il ajouté, relevant qu'il faudrait passer d'un «mode de production matérielle de consommation à un mode de consommation et de production spirituelles».

M. Grine a observé, dans ce sillage, que les médias auront à jouer un rôle «déterminant» dans ce «sursaut culturel», estimant que «tant qu'ils joueront un jeu culturel et social, ils pourront tisser un lien très fort de fraternité, d'amitié et de solidarité entre les Algériens». Pour la promotion de la culture, il a indiqué avoir incité les organes de presse dans ce sens et ne pas focaliser sur des sujets politiques seulement. Evoquant le report du Prix Assia Djebar du roman pour le mois de décembre, décerné pour la première fois au 20^e Salon international du livre d'Alger (Sila, novembre 2015), M. Grine a souligné qu'ainsi il ne «passera pas inaperçu».

«Le jury aura le temps de lire et de sélectionner les meilleures œuvres littéraires, publier une short liste et les lauréats ne seront pas choisis dans la précipitation», a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Grine a indiqué que son département avait atteint 90% à 95% dans la phase de finalisation des nouveaux textes se rapportant à la presse électronique dans le but de l'encadrer.

T. F./APS

Près de Tamanrasset

Trois morts et trois blessés dans un accident

TROIS personnes sont mortes et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu à 40 km au nord de Tamanrasset, a-t-on appris hier des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit suite à une collision entre un camion de transport de marchandises et un véhicule taxi, mardi soir à l'entrée de la localité de Tit, causant

la mort sur le coup de trois personnes (6 à 34 ans), et des blessures de différents degrés de gravité à trois autres (4 à 37 ans), a-t-on précisé.

Les corps des victimes et les blessés ont été transférés à l'hôpital de Tamanrasset, et une enquête a été ouverte par les services compétents pour déterminer les circonstances de l'accident.

K. B.

Equipe Nationale

Philippe Troussier en pole position

SELON les toutes dernières informations, l'homme avec lequel Mohamed Raouraoua aurait enfin trouvé un accord pour diriger la sélection nationale en lieu et place de Rajevac débarqué, est le Français Philippe Troussier.

Agé de 61 ans, Troussier qui a disputé deux Coupes du Monde avec l'Afrique du Sud (1998) et le Japon (2002) et dont le nom n'a pas fuité jusque-là, ressemble fort au profil décrit depuis deux jours par les rares informations ayant filtré du président de la fédération.

Celui qui vit au Maroc depuis de nombreuses années a aussi une grande expérience africaine avec la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, le Bénin ou encore le Nigeria.

Le premier dirigeant de la fédération attendrait le prochain

bureau fédéral d'ici la fin de la semaine pour officialiser ce choix.

Il faut savoir que Raouraoua a tenu hier une réunion avec les membres de l'ancien staff technique qui a travaillé avec Gourcuff et Rajevac et cela, sans doute, pour leur annoncer la nouvelle de l'engagement d'un nouveau coach pour les Verts et avec lequel il devrait poursuivre la mission étant donné que le patron de la FAF ne souhaite pas chambouler le staff technique.

A noter que les contacts avaient capoté avec le coach belge Wilmots qui a refusé de prendre en main les Verts, lui qui souhaite travailler en club après avoir lâché la sélection des Diables rouges de Belgique.

Mahfoud M.

FRANCE

L'INQUIÉTANTE MONTÉE DU FRONT NATIONAL



LAMIS

Djalou@hotmail.com

Boumerdès

Deux terroristes arrêtés

■ Deux terroristes ont été arrêtés, hier à l'aube, dans la wilaya de Boumerdès par un détachement de l'Armée nationale populaire qui a récupéré des armes et une quantité de munitions, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Kamel L.

« Dans le cadre de la lutte anti-terroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement de l'ANP a arrêté, à l'aube d'aujourd'hui 26 octobre 2016, deux terroristes à Boumerdès, en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, un fusil semi-automatique de type Simonov, une quantité de munitions, une paire de jumelles, une caméra et trois

téléphones portables», précise la même source.

Par ailleurs, et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a saisi près des frontières, à Aïn Sefra, wilaya de Naâma, une importante quantité de kif traité s'élevant à 23 quintaux, tandis que des gardes-frontières ont saisi une autre quantité s'élevant à 116 kilogrammes à Tlemcen».

A Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP «ont appréhendé 29

contrebandiers et saisi 3 véhicules tout-terrain, 1 moto, 1 groupe électrogène, des produits explosifs et des moyens de détonation, ainsi que 4 000 comprimés psychotropes», souligne le communiqué.

D'autre part, des éléments des gardes-côtes d'Annaba et des éléments de la Gendarmerie nationale d'Oran «ont déjoué des tentatives d'émigration clandestine de quarante huit personnes», conclut le communiqué du MDN.

K. L.

Lutte contre le trafic de stupéfiants à Béjaïa

1,30 kg de kif, des sommes d'argent et des armes blanches saisies

LA BRIGADE de lutte contre les stupés de la police judiciaire de la sûreté de wilaya a réussi à saisir 1,30 kg de kif traité dans la nuit du 24 du mois en cours, lors d'une large opération d'investigation menée dans la ville de Béjaïa, a indiqué hier la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

La rafle des services concernés a abouti aussi au démantèlement d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogue (kif traité) et de psychotropes.

Ce gang est composé de trois individus âgés entre 22 et 35 ans, dont deux arrêtés en flagrant délit dans la forêt avoisinant le village Tizi, dans la commune de Béjaïa, selon la même source.

Trois armes blanches de 6^e type (couteaux)

ainsi qu'une somme de 360 000 DA, représentant la recette des ventes, ont été récupérés par les policiers.

Le troisième suspect a été arrêté suite à la perquisition de sa demeure sise au même village. Sur place, les éléments de la brigade anti-stups ont saisi la somme de 18 000 DA et un téléphone portable. Un PV a été dressé à leur rencontre et les suspects seront présentés devant le tribunal prochainement pour les chefs d'accusation «détention et trafic de drogue (kif traité), ainsi que détention d'armes blanches de sixième type», ajoute-t-on.

H.C.